

SOMMAIRE

DOSSIER :

L'expert-comptable et le monde des jeux

- 2. Les Expert-comptable et la littérature
- 3. Edito du Président
- 4. Les Experts-voyages
 - Dieppe - Jérusalem en tandem...
- 6. Dossier
 - L'expert-comptable et le monde des jeux
 - Les casinos : une fiscalité particulière
 - Interview de M. Michenaud, directeur de casino
- 10. Normandie People
- 15. En direct de la filière DCG / DSCG
- 16. Who's who
 - Véronique Louwagie, une consœur engagée...
- 17. La vie de l'ordre
 - Les mouvements du tableau de l'ordre
- 20. Quizz professionnel
 - L'expert-comptable et le monde viticole.

Selon certains, il faut déridier la profession d'expert-comptable, la faire connaître en son sein, car elle possède de belles facettes. Sachons faire apprécier celles-ci.

L'expert-comptable est un homme de chiffres et fier de l'être. Cela ne l'empêche pas d'être très éclectique et de grandes figures professionnelles l'honorent, s'imposant dans des domaines variés : sportifs, politiques, économiques, judiciaires, responsables d'associations... et aussi amateurs de l'écriture : auteur, écrivains,...

L'ouvrage écrit par Yves CLEON, expert-comptable honoraire ayant exercé à Dijon, désire apporter « sa pierre » à l'édification intellectuelle de la maison comptable.

Pourquoi donc un roman policier, si ce n'est le plaisir d'offrir ce commissaire Adam, un peu Maigret, sans la pipe, mais tout aussi curieux pour découvrir « sa solution » en appréciant la marche, les soucis, les satisfactions, l'ambiance d'un cabinet.

L'auteur avait à cœur de faire découvrir la profession où les chiffres sont maîtres faisant parfois peur aux littéraires. Il installe son récit au sein d'un cabinet d'expertise comptable, mais les chiffres sont absents... sauf dans le poème de Florence...

Un polar écrit par un expert-comptable pour les experts-comptables.

Le commissaire Adam et l'énigme de l'expert Haudet



Le commissaire divisionnaire Adam a une petite fille, Alice, bien curieuse...

Elle lui demande de revivre avec lui l'enquête qu'il fit il y a trente ans et que son ami et écrivain Léon Cyves avait relaté dans son policier...

Le commissaire vit là le moyen de passer deux bonnes heures, tranquilles, au coin de la cheminée dont le bon feu crépitait, faisait oublier le mauvais temps.

Comment refuser ?

Edition CLEAR

33 rue Sambin - 21000 Dijon
Tél. 03 80 74 28 29
clearmicroed@wanadoo.fr

Le métier de Conseil en Gestion de Patrimoine (CGPI) vu par Le Groupe OPTI FRANCE - CENTURY 21 HARMONY



De gauche à droite : **Christophe LEBOURG** (Directeur Général d'Opti Finance et Accord Immobilier), **Dominique PAYEN** (président d'Opti Finance) et **Olivier LHERMITTE** (président de Century 21 Harmony et Directeur Général d'Opti Finance)

Il évolue

Si les produits peuvent être identiques, l'essentiel est dans l'analyse des besoins, la réponse aux critères et la proposition d'une stratégie d'investissement personnalisée et durable. L'offre doit être large

pour répondre aux attentes des clients qui n'ont guère changées : optimisation fiscale, protection du conjoint, aménagement de revenus complémentaires,

Le conseil payant va se généraliser quand les clients comprendront tout l'intérêt de bénéficier d'une prestation personnalisée comme cela s'est produit dans les pays anglo-saxons.

Il se réglemente

La difficulté réside dans la définition tant les pratiques et les acteurs sont hétérogènes.

L'avenir appartiendra aux structures ayant une taille critique suffisante pour proposer une offre diversifiée dans les domaines financiers, immobiliers, assurances dans le respect des cadres réglementaires.

Les objectifs du groupe

OPTI FINANCE, 2ème cabinet indépendant français, a été créé en 1990 et s'est associé en 1993 à ACCORD IMMOBILIER spécialiste du domaine immobilier sous l'enseigne Century 21 Harmony.

La croissance du groupe a été raisonnée et régulière depuis 20 ans : chiffres d'affaires total de 10 millions d'euros, 118 collaborateurs, 5 bureaux de conseil en patrimoine : Le Mans, Rouen, Paris, Rennes, Cholet, 11 agences immobilières : Le Mans, Rouen, Evreux, Alençon, Saint Germain en Laye, Versailles, Brétigny sur Orge.

Les deux enseignes continueront leur développement grâce à la croissance externe au nom de la même ambition : **LA PASSION DE SERVIR.**



Déjà 10 ans...

Déjà 10 ans...

10 ans c'est court et c'est long à la fois...

Court au regard de la durée d'une carrière professionnelle d'un Expert Comptable...

Long pour une revue comme la nôtre, dont vous tenez le No 32 entre vos mains, qui a vu le jour en mars 2001 sous l'impulsion conjointe de François Cartier et Gilles Boulon Lefebvre, respectivement Présidents de notre Conseil en 2000 et 2001.

Au cours de ces dix années, notre revue EN DIRECT s'est voulue le lien entre notre instance régionale, ses élus et tous les confrères Normands.

Force est de constater que ce but n'a pas été vraiment atteint :

- Nombre de confrères ne la consultent pas régulièrement, certains ignorent même son existence...
- Sur le plan de la forme, elle a très peu évoluée et ne correspond plus aux standards actuels de ce type de publication
- Sur le plan du fond, son contenu ne donne pas satisfaction et des critiques, qu'à titre personnel je partage d'ailleurs, sont émises. Les récentes modifications introduites depuis le numéro précédent n'y ont pas remédié.

En ma qualité de directeur de cette publication, il m'appartenait d'en tirer les conséquences.

J'ai donc décidé de suspendre la parution de notre revue, ce numéro est donc le dernier, tout au moins sous cette forme.

Une période de réflexion et de consultations va donc s'ouvrir afin de définir, en 2012 j'espère, une nouvelle forme de lien entre votre Conseil Régional et les confrères Normands.

Sans anticiper sur ces réflexions, on peut imaginer de nombreuses possibilités :

- une nouvelle revue totalement remaniée tant sur la forme que sur le contenu
- la création d'une newsletter dématérialisée au contenu et à une fréquence plus adaptée à nos besoins
- ou tout autre support ... toutes les options sont ouvertes...

C'est donc une page qui se tourne.

Merci à ceux qui l'ont initiée et accompagnée.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée

Arnaud DEBRAY

Président de Conseil de l'Ordre
des Experts-Comptables de Normandie.

Directeur de la publication.



EN DIRECT est une publication du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Normandie.

Résidence Deauville - 6 place Saint-Marc - BP 91117 - 76175 ROUEN CEDEX 1

Tél. 02 35 89 02 16 - Fax. 02 35 88 04 62

e.mail : ordre@experts-comptables-normandie.fr

<http://www.experts-comptables-normandie.fr>

Contact : Anne CARBONNET - Tél. 02 35 89 05 01

e.mail : acarbonnet@experts-comptables-normandie.fr

Directeur de la publication : Arnaud DEBRAY

Rédacteur en Chef : François BASTIANUTTI

Membres du comité de rédaction : Jean-Luc ANDRE, Jean-Baptiste BOITEL,

Franck DANET, Christian GABE, Adeline MAZIER, Thierry ONNO, Richard PETIT, a Thierry ROOR, Igor VAUTIER.

Dessin de la couverture réalisé par Alain DUBUIGNY, Responsable des relations extérieures - RSI Haute-Normandie

Maquette, Création et impression : IBL Graphique 02 32 82 32 90

Tirage : 1000 exemplaires. Toute adaptation ou reproduction même partielle des textes et informations parus dans EN DIRECT est formellement interdite, sauf accord écrit de la rédaction du journal.

N° ISSN : 1630 2168 - Dépôt légal : Septembre 2011

■ Dieppe Jérusalem en tandem...

"Pourquoi est-ce que vous n'y allez pas en voiture à Jerusalem ? Et puis, vous savez, maintenant, Paris-Marseille, ça se fait en 3 heures ! " Cherchons un peu... Ou'est ce qui nous a donné envie de quitter notre vie occidentale et son confort, pendant plusieurs mois, pour aller de Dieppe à Jerusalem, en tandem.

Ce projet trouve bien sûr ses racines dans la soif d'aventure et de découverte. Mais, plus profondément, sa raison d'être est la rencontre et le partage.

Voyager à vélo, c'est vivre à vitesse humaine : découvrir d'autres vies, rencontrer d'autres gens, pouvoir choisir librement sa route.



23/08 Gournay-Etouy (près de Clermont sur Oise)

Moralement, il nous faut entamer notre cheminement, changer de vie, quitter notre carapace. Il faut prendre le rythme du déménagement quotidien, s'habituer chaque matin à l'idée de ne pas savoir où nous dormirons le soir. Nous sommes seuls face à la route...

30/08 Epinal

Déjà 10 jours de route et 694 km. Nos relations avec les gens ont changé depuis l'installation des pancartes "DIEPPE JERUSALEM".

20/09 Sud de la Suisse

Au réveil, mélange d'excitation et de crainte. Aujourd'hui, nous devons passer le col de San Bernardino, passage des Alpes et porte ouverte sur la plaine du Po.

36 km de montée jusqu'au col, à 2065 m d'altitude. Il fait 8°C. Nous ne regrettons pas le choix du tandem. Nous arrivons au bout des lacets et entrons dans les nuages. Le vent souffle. Le paysage est presque lunaire avec le brouillard. Et tout à coup, une pancarte : San Bernardino 2065 m.

Là-haut, il fait froid, 2°C. Dans un état second, nous nous couvrons avant d'entamer la descente.

13/10 Rijeka - Croatie

A chaque changement de pays, il nous a fallu 2 jours d'adaptation à la langue et à l'environnement. En Croatie, nous nous sommes sentis chez nous en quelques heures. Nous abordons la première partie de la Croatie par l'Istria. C'est magnifique, mais pas sans difficultés. Nous traversons des paysages arides et pauvres. Le relief est difficile, cassant.

Sur la route, tout est décuplé : l'énergie à déployer face aux difficultés comme le bien qu'apportent les sourires et les petits signes.

04/11 Olympie - Grèce

Le relief se durcit, les pins verts clairs remplacent les oliviers torturés.

Nous arrivons au village de Koutsohera. Direction le café pour une pause déjeuner bien au chaud. "Quelque chose de chaud, qui réchauffe s'il vous plaît". Nos hôtes nous apportent deux verres de ouzo, pur. C'est sûr, ça réchauffe. Après le second, nous n'avons plus froid du tout.

Début janvier - Turquie

Nos journées sont rythmées de mille attentions et invitations. Où que l'on aille, quoi que l'on fasse, le çay est là (thé Turc). Avec un çay, la conversation s'engage et là, les conseils sont des ordres. "Vous vous arrêtez tout de suite, il fait trop froid, il y a de la neige et du verglas." Sourires polis... "Vous êtes fous, c'est très dangereux, vous allez mourir!". Nous tentons d'expliquer que ça fait 5 mois que nous sommes sur les routes... Parfois, ils font une ultime tentative en nous proposant une remorque vide de camion. En vain...

28/01

C'est notre dernier jour en Turquie. Nous nous imprégnons des derniers instants passés dans ce pays. Quelle leçon... Nous entrons dans Kici un petit village très animé. Le chant de la prière se mélange aux bruits de la rue. Nous ressentons une grande tristesse de quitter ce pays qui nous a tant donné.

LES EXPERTS-VOYAGES

19/02 Damas - Syrie

Les paysages magnifiques défilent : massifs de collines calcaires, champs d'oliviers, grandes plaines de terres rouges, steppe aride et désertique, montagnes rocheuses dignes du grand canyon. Sur notre droite, un enfant court vers nous. Un simple coucou de notre part, il saute de joie et court chercher ses copains.

Un peu plus loin sur notre gauche, c'est toute une famille qui est sur le pas de sa porte et qui nous fait signe. Nous nous arrêtons. Thé, café. On nous sert un festin digne d'un roi mais indigne d'un voyageur à vélo ! Enfin on nous explique qu'il faut rester pour dormir et que notre étape de ce soir peut bien attendre le lendemain, ou même 2 ou 3 jours.

Même quand on roule, on est accompagné. De village en village, vélos, motos, tracteurs ou camionnettes nous suivent pendant un ou deux km. Sans que l'on ne demande rien, des mains nous tendent bananes, boissons, pâtisseries, cacahuètes ou pain au piment.

Damas, vallée du Jourdain, Mer Morte, Jéricho. 250 km chargés en histoire, en symboles et en images.

14/02

Nous passons Béthanie. Loin des images d'évangile, c'est une ville orientale comme les autres. Les moutons sangui-nolents pendent dans les commerces, les enfants nous courent derrière, les voitures klaxonnent...

Un check-point, contrôle d'identité de l'armée israélienne. Ils nous croient tombés du ciel, ils ne comprennent pas vraiment d'où nous venons mais nous laissent passer. Après un virage, face à nous, au loin, une immense muraille en pierre, le dôme du rocher, deux clochers, c'est la vieille ville de Jérusalem.

Nous sommes arrivés après 7770 kilomètres !



Jean BAZIN

Expert-Comptable



Quelques chiffres :

- 7770 kilomètres
- 174 jours
- 100 kgs de bagage, matériel, tandem et remorque
- 22 crevaisons
- 4 paires de pneus
- 19 cassures de chaîne
- 4 paires de patin de frein
- 5 chutes
- 4 points de suture
- 12 attaques de chiens

L'EXPERT-COMPTABLE ET LE MONDE DES JEUX

Dossier piloté par Franck DANET

■ Les Casinos : une fiscalité particulière

Comme on l'affirme parfois : « mieux vaut taxer le vice que la vertu ». L'environnement réglementaire lourd et complexe de l'univers des casinos tient assurément à la volonté de protéger les joueurs, mais aussi au souhait étatique de contrôler une activité très rémunératrice.

Les jeux représentent en effet une manne pour l'état qui prélève plus de la moitié du chiffre d'affaires réalisé par les casinos (Cf. graphique ci-dessous) en complé-

ment des impôts et taxes classiques dont ceux-ci sont redevables, notamment la CVAE, la CFE et l'impôt sur les sociétés.

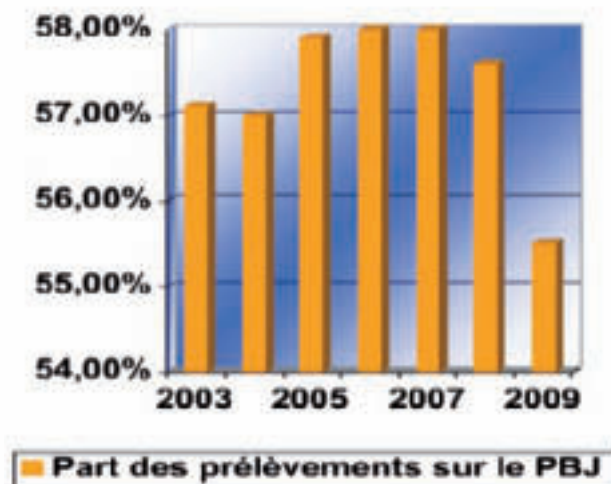
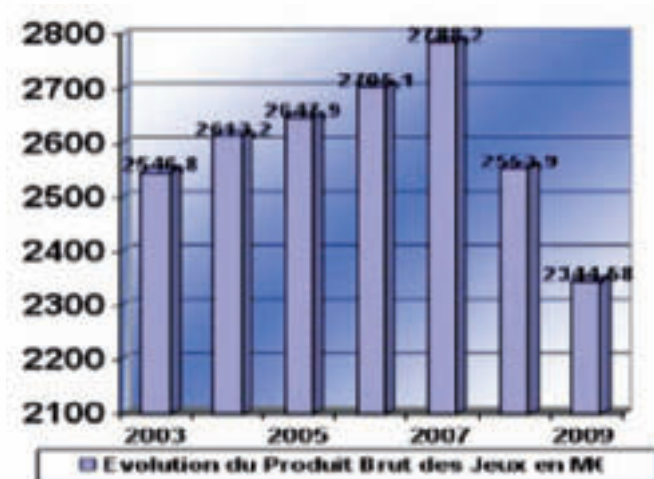
Depuis quelques années, les casinos terrestres font face au développement des casinos en ligne qui grignotent leurs chiffres d'affaires.

Afin de faire face à cette concurrence, en 2009, les casinotiers ont obtenu trois engagements du gouvernement

- une simplification des demandes d'autorisation, d'augmentation et de renouvellement des parcs de machines à sous ;
- un relèvement des seuils du barème d'imposition sur le produit brut des jeux ;
- la mise en place d'un barème spécifique sur le chiffre d'affaires des tables de jeux.

Les prélèvements sur les jeux

A - Le Produit Brut des Jeux (PBJ)



Le PBJ sert de base à l'assiette de presque tous les prélèvements. Il est composé du résultat obtenu par le casino sur les jeux traditionnels d'une part, et sur les machines à sous d'autre part.

Pour les jeux traditionnels il suffit de calculer le résultat de chaque table.

Pour les machines à sous, à l'origine, l'assiette des prélèvements était le PBJ théorique :

Nombre de pièces introduites dans chaque MAS x (1 - taux de redistribution théorique)

Or, il existe un effet de glissement car dans la pratique le taux de redistribution est légèrement plus faible.

En effet, toutes les machines sont réglées pour redistribuer aux gagnants 85 % au minimum, jusqu'à 92-94 % pour les plus attractives. Ainsi, pour un montant de 10 000 € de jeux, et 92 % de redistribution, il reste 8 000 € de produit théorique pour le casino. Or, la machine effectue une redistribution réelle légèrement inférieure à ce montant théorique étant donné que les

joueurs ne misent pas le maximum de pièces à chaque coup. Pour la saison 2004-2005, le glissement estimé était d'environ 404 millions d'euros.

L'État à corriger ce problème à travers le décret n°2002-514 du 12 avril 2002. C'est à la fin de la saison, au mois d'octobre, que l'assiette la plus favorable pour l'État doit être choisie : la recette théorique ou la recette réelle.

La détermination de la recette réelle ne pose aucun problème car c'est cette valeur qui est portée quotidiennement en comptabilité à la suite de la «comptée».

À la fin de la journée, le nombre de jetons contenu dans le seau de chaque machine est compté et multiplié par la valeur du jeton. À ce résultat, on retranche les avances faites à la machine (remplissage de la trémie) et les gains payés par la caisse. On obtient ainsi un produit brut réel des jeux.

Dans le cas où cette différence est négative, la perte subie vient en déduction des bénéfices des jours suivants.

Depuis l'arrêté du 28 octobre 2008, la notion de recette théorique a été abandonnée.

B - Les prélèvements au profit de l'état

1 - L'assiette

L'assiette de calcul est constituée par le produit brut des jeux, à savoir :

- les gains nets réalisés par le casino pour tous les jeux autres que les machines à sous ;
- la recette réelle des machines multipliée par un coefficient de 85 %.

2 - Le calcul

Il existe deux types de prélèvements au profit de l'état : le prélèvement progressif (dont une partie est reversée au profit des communes) prévu par la loi du 15 juin 1907 et le prélèvement fixe institué par l'article 50 de la loi de Finances pour 1991 (au profit de l'état uniquement).

Le prélèvement progressif s'applique à l'assiette définie supra après application d'un abattement de 25% et, dans certains cas, un abattement supplémentaire de 5% maximum au titre des manifestations artistiques de qualité et/ou un abattement supplémentaire de 5% au titre des investissements hôteliers et thermaux. La progressivité du prélèvement est définie par un barème dont les tranches ont été modifiées au cours de l'année 2009. Il a été appliqué de façon rétroactive aux exercices ouverts depuis le 1er novembre 2008. Les taux appliqués varient de 10 à 80% selon les tranches :

10 % jusqu'à	87 000 €	
15 % de	87 001 €	à 171 000 €
25 % de	171 001 €	à 507 000 €
35 % de	507 001 €	à 943 500 €
45 % de	943 501 €	à 1 572 000 €
55 % de	1 572 001 €	à 4 716 000 €
60 % de	4 716 001 €	à 7 860 000 €
65 % de	7 860 001 €	à 11 005 500 €
70 % de	11 005 501 €	à 14 149 500 €
80% au-delà de	14 149 501 €	

Le prélèvement fixe s'applique à la même assiette. Son taux est de 0,5 % concernant le produit brut des jeux traditionnels et de 2% pour le produit brut des machines à sous retenu.

C - Le prélèvement conventionnel communal

1 - L'assiette de calcul

Celle-ci est identique au prélèvement progressif de l'état après abattement de 25%.

2 - Le calcul

Celui-ci s'effectue en appliquant le taux ou les taux progressifs prévus en vertu des clauses du cahier des charges de la commune. Deux précisions méritent d'être signalées :

- le taux maximum ne peut excéder 15% ;
 - le taux de prélèvement de l'état ajouté à celui du prélèvement communal ne peut excéder un total de 80%.
- Dans le cas contraire, le taux de prélèvement de l'état est réduit à due concurrence.

Par exemple, si le taux marginal du prélèvement communal est de 15% et vient à s'appliquer, le taux du prélèvement de l'état ne dépassera pas 65%, même si le barème fait ressortir un taux théorique, applicable à la tranche supérieure.

D - Le prélèvement à employer

En 1986, un nouveau barème du prélèvement progressif au profit de l'État est venu se substituer au barème de 1981 et a eu pour conséquence d'alléger les prélèvements. Le législateur a décidé que les casinos devaient consacrer 50% de l'économie résultante à des travaux d'investissements destinés à l'amélioration de l'équipement touristique.

Ce barème de 1981 a été adapté en 2009 (Cf. articles L2333-57 et D2333-74 du Code général des activités territoriales).

Le prélèvement communal sur le produit des jeux n'est pas la seule ressource que les casinos procurent aux communes. Celles-ci sont également bénéficiaires d'un reversement de 10 % du montant du prélèvement progressif opéré par l'État dans la limite de 5 % des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

Cette limite est fixée à 10 % pour les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale faisant application des dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts et dont le potentiel financier par habitant est inférieur au potentiel financier moyen par habitant de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique.

E - La CRDS

Les enjeux sont forfaitairement estimés à 6 fois le produit brut réel ou théorique des jeux, sans bénéficier d'aucun abattement. Ils se voient appliquer un taux de 0.5% pour déterminer le montant de la contribution.

F - La CSG

Le casino est à la fois collecteur de fonds sur les gains des joueurs et contribuable sur ses recettes.

1 - Gains des joueurs

Lorsqu'un joueur gagne aux machines à sous un gros lot (jackpot) ou un jackpot cumulatif, les limites de paiement automatique de la machine peuvent être dépassées. Un bon de paiement manuel est alors établi par un MCD et le gain est réglé au joueur par la caisse.

Quand les gains réglés par bons dépassent 1500€, le casino prélève et reverse par la suite au Trésor 12 % du montant de ces gains.

2 - Contribution supportée par le casino

Elle est de 9,5% du produit brut des machines à sous (tel que définit supra) après un abattement de 32%.

Exonération de TVA sur l'activité de jeux

L'article 261 E du CGI dispose que : « Sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée : 1° L'organisation de jeux de hasard ou d'argent soumis au prélèvement progressif visé aux articles L2333-56 et L2333-57 du code général des collectivités territoriales... ».

Ainsi, seules les autres activités (bar, restauration, discothèque,...) seront soumises à la TVA. A ce titre, les casinos ont le statut de redevables partiel au regard de la TVA. Ils doivent donc recourir à la méthode du prorata ou créer des secteurs distincts d'activités. En pratique, les casinos ont recours à une combinaison de ces deux méthodes.

■ Interview de Monsieur MICHENAUD, directeur de casino

Bonjour Mr MICHENAUD, pouvez-vous nous parler de votre métier, votre parcours, comment devient-on directeur de casino ?

Je suis rentré dans les casinos à une époque que l'on y entrait un peu par hasard, c'est à dire par la petite porte des discothèques. Ensuite, avec l'arrivée des machines à sous dans les années 90, des opportunités se sont présentées avec un petit peu de gestion notamment sur la partie machines à sous qui est un peu moins artistique que le reste.

Il y a-t-il une formation spécifique du fait notamment des particularités réglementaires d'exercice de la profession ou est-ce plutôt une formation « sur le tas » ?

C'est plus une formation sur le tas. Il existe maintenant des formations d'employés de jeux, de croupiers, même de membres de comité de direction qui sont des personnes qui interviennent sur les machines. Mais du fait qu'il faille avoir un agrément pour travailler dans un casino, les postes à responsabilité sont plutôt promis à ceux qui ont une certaine expérience dans les jeux, donc c'est plutôt sur le tas que dans une école que l'on apprend.

D'accord : justement par rapport à ces particularités, pouvez-vous nous parler des procédures mises en place au niveau d'un groupe comme le vôtre pour s'assurer du respect de la réglementation ?

Des procédures internes, oui, viennent se rajouter à la réglementation des jeux qui est parfois sujet à interprétations. Des procédures de travail, il en faut puisque c'est une activité particulièrement surveillée par le Ministère de l'intérieur via la police des jeux et le Ministère des finances. Tout doit être tracé, traçable, vérifiable : la formalisation est la règle.

Ce que vous me décrivez correspond un peu aux prérogatives que l'on retrouve dans l'approche de notre métier, à la fois de commissaire aux comptes et d'expert-comptable.

Dans ce sens, faites-vous appel à un conseil extérieur ou êtes-vous autonome dans l'organisation comptable ?

Nous sommes autonomes, nous avons un comptable sur place : les comptes sont ensuite validés par la structure « comptabilité » du groupe

Vos comptes font l'objet d'une consolidation dans le groupe auquel vous appartenez. Je suppose que l'organisation du « reporting » est-elle aussi organisée ?

Le comptable du groupe passe environ tous les deux mois et plus particulièrement 2 fois par an lors de la situation semestrielle.

Vous faites appel aussi à un commissaire aux comptes au niveau du groupe. Comment, en tant que directeur, percevez-vous son intervention : est-ce une source de contrôles supplémentaires ou le vivez-vous comme une approche pouvant amener des améliorations, des conseils dans l'organisation ?

Avant tout, comme une source de contrôles supplémentaires. C'est que vrai que nous, nous sommes dedans toute l'année, c'est bien d'avoir un œil neuf un peu décalé par rapport à la profession « casino » : il y a des choses sur lesquelles, je ne veux pas dire que l'on ne percutait pas mais il y a des choses qui nous parlent un peu moins. Je vais essayer de vous donner un exemple : on a monté un club de fidélité. Les personnes collectent des points qui ont une valeur en argent puisqu'ils peuvent les échanger contre des cadeaux mais jusqu'à l'intervention du commissaire, tous les points qui n'étaient pas consommés par les joueurs, on ne les traitait pas. Là, le commissaire aux comptes devient garant de l'application de la règle comptable et ainsi de l'image fidèle de nos comptes.

En effet, des cas similaires ont, par le passé, défrayé les chroniques financières et le commissaire aux comptes est vigilant sur ces points susceptibles de constituer des passifs parfois conséquents.

C'est que cela ne nous saute pas aux yeux : on sait que s'il y a un million de points qui se promènent, qui sont valorisés pour 10 000 €, on sait très bien qu'il n'y a pas un tiers qui va être consommé de toute façon, quoi qu'il arrive. C'est pour ça, dans notre esprit, on ne provisionne pas, mais, il est vrai que la justesse veut que nous prenions en compte cette remarque.

En tant que directeur de casino, est-ce que les spécificités fiscales de votre activité vous sont familières : le prélèvement communal, le prélèvement de l'état, les registres liés à la traçabilité, est-ce que ce sont des choses sur lesquelles vous intervenez ?

Ce sont des choses que je contrôle tous les mois puisque c'est de ma responsabilité, c'est moi qui signe.

C'est là que l'on met tous les outils en place pour ne pas avoir d'erreur avec des contrôles de partout, le percepteur doit nous confirmer que nos chiffres correspondent avec les siens. Nous disposons d'un logiciel sécurisant le traitement de ces informations que je valide personnellement. Nous ne pouvons pas nous permettre des erreurs à ce niveau là, une défaillance peut entraîner une fermeture administrative de l'établissement.

Il en va de la pérennité de l'établissement. Par ailleurs vous avez la possibilité d'obtenir de abattements liés aux investissements, est-ce un paramètre essentiel dans le cadre de votre plan d'investissement ?

Oui, en fait nous sommes une délégation de service public à la base. Ce genre de projets d'investissement, notamment hôtelier, est lié à la volonté de la municipalité, sachant qu'elle aurait tout intérêt à ce qu'un casino investisse dans de l'hôtellerie puisque la capacité d'accueil et la qualité de ce que l'on pourrait faire sont importantes pour la commune, mais en même temps c'est aussi un abattement supplémentaire sur les prélèvements des jeux, source de revenus de la commune. Ensuite, il y a des abattements supplémentaires liés aux manifestations artistiques de qualité, chose pour laquelle on investit également, mais ou on n'a pas spécialement besoin d'avoir un avis.

Chiffrez-vous les économies générées ?

Non, ce n'est pas très simple, car cela est soumis à des commissions communales. Par contre, concernant les manifestations artistiques, on récupère environ la moitié du déficit généré, de plus stratégiquement, cela nous permet communiquer sur notre activité et apporte une image dynamique, cela n'est pas inintéressant.

Concernant l'organisation comptable de votre établissement, il y a un plan comptable spécifique intégrant : la gestion des plaques, des stocks, des comptes de prélèvements..., êtes vous familiarisé avec la comptabilité ou sont-ce les services administratifs qui ont délégué ?

Sur tout ce qui a trait aux jeux, notamment on parlait de plaques et jetons, j'interviens puisque c'est ma responsabilité face aux jeux, le reste fait partie de ma responsabilité en tant que directeur général de société, mais c'est quelque chose que je délègue davantage.

Pouvez-vous nous parler de la particularité de l'application de la TVA dans le monde des jeux.

Sur l'ensemble de l'établissement, il y a trois catégories d'activité. Il y a tout ce qui est animation-restauration-bar, là nous sommes comme une entreprise normale, on récupère que sur ce que l'on achète, on paie que ce que l'on vend. Au niveau des jeux, on ne récupère pas sur ce que l'on achète, on ne paie pas non plus sur le produit puisque nous subissons le prélèvement qui vient se substituer à cette taxation. Sur tout ce qui est commun, c'est à dire la gestion générale, c'est un prorata entre le chiffre d'affaires des jeux et la partie animation-restauration.

Je vois que vous connaissez bien les spécificités fiscales qui peuvent paraître simples quand on est au cœur du métier, mais qui peuvent être complexes quand on entre pour la première fois dans ce type d'organisation.

Oui, en même temps, cela fait partie des choses qu'il faut savoir au niveau de la stratégie : par exemple, si je communique sur le restaurant cela me coûte 20% moins cher que si je communique sur le jeu.

Effectivement, il y a une vraie approche stratégique liée aux spécificités. On disait au départ qu'il n'y avait pas spécialement de formation initiale pour ces métiers en dehors du métier de croupier ou portant sur des tâches précises. Quand on voit les particularités, la masse de savoirs et surtout les évolutions législatives, n'y a-t-il pas quand même de la formation continue soit au niveau du groupe ou via un syndicat professionnel.

Oui, il y a un petit peu tout, des syndicats de la profession qui nous alertent plus particulièrement sur l'évolution de la réglementation des jeux. Ensuite, mon groupe assure le suivi de toutes les évolutions, et de plus, le siège est omniprésent en ce qui concerne toutes les évolutions sociales et fiscales.

La transition est bonne, je vais rebondir dessus car l'expert comptable est souvent appelé par rapport à des missions sociales ou RH. De façon générale, est-ce que la gestion RH ou la partie production de la paie sont intégrées au sein de l'établissement ou est ce que c'est une mission qui est externalisée auprès d'un intervenant ?

Tout ce qui est paie est externalisé, par contre la gestion RH reste de notre responsabilité.

Et bien, merci monsieur MICHENAUD pour vous être prêté si gentiment et si professionnellement à ce petit entretien. J'espère qu'il permettra à nos lecteurs de mieux connaître votre métier, qui par son approche réglementaire et son formalisme peut avoir quelques similitudes avec le nôtre.

Interview réalisée par

Franck DANET

Expert-Comptable

▪ Le 26 janvier 2011 - Réunion des maîtres de stage à Pont l'Evêque



▪ Le 3 février 2011 - Formation sur l'EIRL en commun avec les Notaires, à Rouen



▪ Le 15 mars 2011 – Soirée Mets tes baskets organisée par Opti Finance à Rouen



Christophe Lebourg remet le prix du meilleur shooter à Nicolas Broquet

Notre fidèle partenaire, OPTI FINANCE, a organisé le 15 mars une soirée sportive basket dans la salle des Cotonniers à Rouen. Celle-ci, à laquelle était conviée la profession, s'est déroulée dans une ambiance dynamique et conviviale. Les participants ont été coachés par les entraîneurs professionnels de l'équipe du SPO Rouen Basket.

Exceptionnellement pour cette soirée, cinq joueurs pros ont participé aux exercices et au match qui a suivi.

Ce match a opposé une équipe composée pour partie d'experts comptables à une autre composée pour partie du personnel d'OPTI FINANCE. On retrouve bien là, la délicatesse de notre profession qui a laissé gagner notre fidèle partenaire...

Un cocktail dînatoire a clôturé cette soirée au cours duquel le maillot officiel du SPR a été remis par Christophe LEBOURG à Nicolas BROQUET, permanent du Conseil régional, qui s'est particulièrement illustré.

Témoignages :

- Arnaud DEBRAY (Président de l'ordre des experts comptables de Normandie) : « Une soirée dynamique, pleine de rebonds, à l'image du dynamisme de OPTI FINANCE et des experts-comptables. »

- Guillaume GRENET (Notaire à Doudeville) : « La soirée était à la hauteur des prestations professionnelles d'OPTI FINANCE ».

- Edouard DESCHAMPS (Chef d'entreprise à Yerville) : « C'était une nouveauté pour moi qui a découvert un sport où la maîtrise de soi est primordiale. On en ressort plein d'humilité. Excellente soirée grâce à OPTI FINANCE ».

Le 21 mai 2011 – 7ème édition des Foulées Comptables à Bois-Guillaume



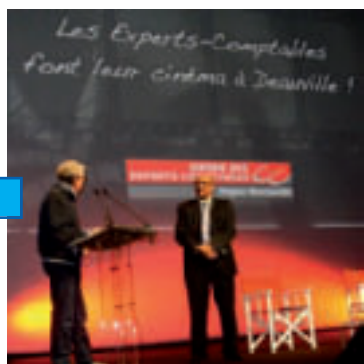
L'équipe des Experts-Comptables prête pour le départ



Le prix du cabinet le plus représenté remis au Cabinet MARTINI de Rouen

Le 10 juin 2011 – Prestation de serment

Les Experts-Comptables ont fait leur cinéma à Deauville. 47 nouveaux Experts-Comptables ont prêté serment en présence de leur parrain, Claude Lelouch



Claude Lelouch et Arnaud Debray



Claude Lelouch et Pascal Leblanc, Maire-adjoint aux Finances de Deauville...



Laëtitia Delacotte, Servane D'Arvieu, Thierry Courvallet, Florence Chibourg, Bruno Chatelet et Thierry Champion



Romain Acker, Arnaud André, Philippe Auber, Aline Barré, Philippe Baudin et Marie Burel



Michèle Habib-Lemarinier, Paul-Henri Géhin, Emmanuel François, Kristel Elie, Nathalie Dubois et Laurent Derenne



Laurent Héricher, David Jeanne, Nathalie Huguette, Lucie Jérôme, Jean-François Lamy et Raynald Lecomte

NORMANDIE PEOPLE



Laëtitia Lepelley, Joelle Levavasseur, Catherine Longuemart, Mireille Mancel, Jean-Rodolphe Marc et Aude Maresq



Philippe Marie, Adeline Mazier, Natacha Mesnildrey, Caroline Moreau, Floriane Orange et Dominique Pasquier



Philippe Raulin, Cédric Renard, Benoît-René Rivière, Magali Rivière-Mauviel, Laurent Robiolle et Nadège Salaün



2^{ème} prix des Meilleurs mémoires remis à David Jeanne, Céline Thuillier et Thierry Champion



Sandrine Zinutti, David Viger, Alexandre Védie, Stéphanie Valognes et Céline Thuillier



1^{er} prix des Meilleurs mémoires remis à Laëtitia Delacotte et Adeline Mazier



Paul Séchaud, Claude Lelouch remettant leur cadeaux aux deux lauréates

Arnaud DEBRAY s'est adressé à Claude LELOUCH et aux 47 impétrants en glissant dans son texte plusieurs titres de films de Claude LELOUCH. En voici le texte intégral.

« Chères Consœurs, Chers Confrères, Mesdames, Messieurs, Vous voilà réunis à Deauville, **une ville pas comme les autres**, pour épouser officiellement notre profession : un **mariage**, comme entre **un homme et une femme**, en quelque sorte ...

Vous êtes tous présents, il est vrai que **c'était un rendez-vous** important.

Car cette prestation de serment est l'aboutissement de nombreuses années d'ambition, de difficultés, de doutes, de persévérance, de travail... en d'autres termes, de mise en œuvre de toutes ces qualités qui sont **le propre de l'homme** et qui vous ont amenés, **les uns et les autres**, au diplôme d'expert-comptable.

Ce parcours a été long et difficile et n'est que le fruit de votre travail : ce n'est pas **l'itinéraire d'un enfant gâté**, il n'y a guère **hasards ou coïncidences** dans cela.

Cette journée fera partie **des grands moments** de votre vie.

J'ai souhaité que vous puissiez vous souvenir longtemps de



Claude Lelouch et Arnaud Debray



Claude Lelouch

voire prestation de serment et je m'adresse à la famille et aux amis qui vous accompagnent : usez et abusez de vos appareils photos.

Mais alors, me direz-vous, tous ces efforts, **tout ça pour ça ?**

Non, pas seulement, car cette année, **une bonne année** pour vous, n'est que le début de **la belle histoire de toute une vie** et je suis certain que, **si c'était à refaire**, vous le referiez.

J'entends souvent au moment de l'obtention du diplôme, « ouf, ça y est, j'ai terminé ». Grave erreur car je le dis une fois pour toutes - **une pour toutes...** - en fait ça n'est que le début.

En effet, c'est le début pour vous d'une nouvelle aventure, et **l'aventure, c'est l'aventure !**

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, mais je devrais plutôt dire « **and now, ladies and gentlemen** » je vais céder le micro à Mr Lelouch.

Puis je reviendrai - **partir, revenir...** - le rideau se lèvera sur la prestation de serment et **quand le rideau se lève**, c'est que le moment tant attendu par vous tous arrive enfin, et Mr Lelouch, si vous le voulez bien, nous animerons **à nous deux** la partie solennelle de cette cérémonie. »

▪ Le 15 juin – Les Rencontres de la Profession à Deauville



Joseph Zorogniotti, Philippe Bosserdet, Jean-Luc André et Philippe Hanchard

▪ Le 6 juillet 2011 – Journée d'initiation au Golf à Bois-Guillaume



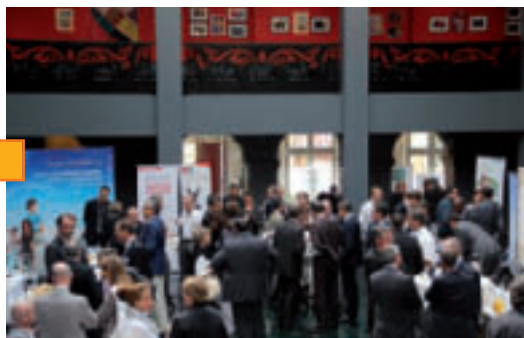
Stéphane Longuemart entouré des partenaires de la manifestation : Thierry Mercier de Prévadiès, Roger Panone de Cegid et Philippe Klotz d'Expert & Finance.



Tous les lauréats de cette journée.

NORMANDIE PEOPLE

Les 7 et 8 juillet – Les Rencontres des Experts-Comptables Normands et l'Assemblée générale



Espace partenaires



Un atelier des Rencontres des Experts-Comptables Normands



Un atelier d'information animé par les partenaires



Animation du dîner du 7 juillet

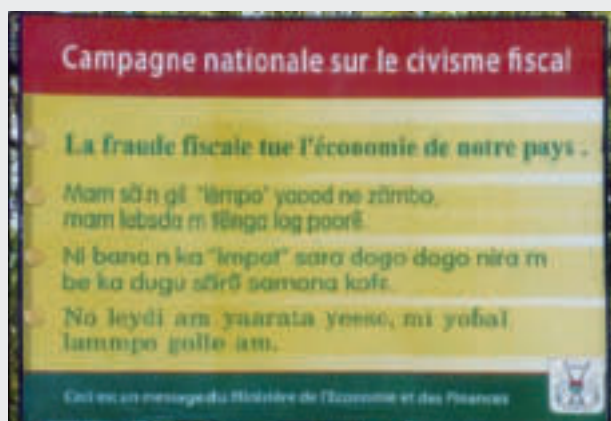


Luc Ferry lors de sa conférence sur « L'invention du mariage d'amour et la naissance de la famille moderne »



Le dîner de gala du 8 juillet

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE



Notre Ministère de tutelle réalise actuellement, en compagnie des URSSAF, une campagne radio destinée à sensibiliser les contribuables à la lutte contre la fraude fiscale.

Les experts-comptables ne peuvent qu'encourager et accompagner ce mouvement.

Il est à noter que la France n'est pas le seul pays qui éprouve le besoin de sensibiliser ses concitoyens à ce sujet ainsi qu'en témoigne la photo ci-dessous prise au Burkina Faso qui exprime dans plusieurs dialectes locaux la volonté de l'administration fiscale locale.

Nous vous rappelons l'importance de l'accueil dans les cabinets et des tâches confiées aux stagiaires DCG/DSCG

Nous remercions les cabinets qui accueillent régulièrement des stagiaires dans le cadre de ce cursus et qui s'investissent dans l'intérêt de l'avenir de la profession.

LE STAGE EN DCG

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)¹ comprend un stage de 8 semaines dans un cabinet d'expertise-comptable ou dans le service comptable d'une entreprise, stage validé par la soutenance d'un rapport dans le cadre de l'UE132

De nombreux étudiants choisissent d'effectuer leur stage en cabinet d'expertise-comptable.

Les tâches confiées au cours du stage doivent leur permettre d'appliquer diverses notions (comptables, fiscales, juridiques, économiques...) étudiées en cours et de découvrir les différentes facettes de l'activité d'un cabinet d'expertise-comptable. Au-delà de la saisie des opérations courantes, il est nécessaire de faire découvrir au stagiaire des missions les plus variées et enrichissantes possibles : tableau de bord, plans prévisionnels, missions de commissariat aux comptes, rendez-vous avec les clients ...

Cette diversité des tâches est indispensable pour construire une expérience professionnelle valorisante mais aussi pour constituer une base solide à la rédaction et à la soutenance du rapport de stage. Le stagiaire doit développer un thème d'une quarantaine de pages en lien avec les tâches effectuées.

Pour un grand nombre de futurs diplômés, le stage représente la première immersion dans le monde professionnel. L'accueil qui sera réservé au stagiaire et l'encadrement dont il bénéficiera entraineront pour une grande part dans le succès de ses « premiers pas » dans la profession.

Cette première expérience est souvent déterminante dans l'orientation professionnelle choisie par les étudiants. Afin de maintenir, voire de développer notre attractivité auprès des jeunes nous devons leur donner, à travers le stage, envie de nous rejoindre, une fois leurs études terminées.

¹ Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion a obtenu en novembre 2010 le grade de Licence, BO n°44 du 02/12/2010

² Unité d'Enseignement de Relations Professionnelles

LA NOTICE DU MEMOIRE DE DSCG

Suite à la réforme et à la mise en place du DSCG (Bac + 5, grade de Master), les candidats présentent un Mémoire dans le cadre de l'UE7 Relations Professionnelles.

Le sujet du mémoire doit être directement en rapport avec les tâches effectuées lors de l'apprentissage (ou du stage) et permettre une mise en pratique des théories enseignées.

Le choix du sujet est déterminant pour pouvoir passer l'épreuve. En effet, il doit être validé par un enseignant-chercheur suite au dépôt d'une notice de présentation.

En cas de non validation, le candidat ne pourra passer l'épreuve que l'année suivante, à condition de redéposer une nouvelle notice et sous réserve de validation.

Cette notice présente le sujet de manière assez complète : intitulé et présentation du sujet, mots clés, champs disciplinaires, plan détaillé, méthodologie de la recherche, bibliographie et avis circonstancié du tuteur en cabinet ou en entreprise.

Ce mémoire de Master nécessite de la part des candidats de faire preuve d'un esprit de synthèse et de réflexion dans le cadre du sujet choisi. Il doit absolument reposer sur un problème concret rencontré lors du stage ou de la période d'apprentissage et présenter la méthode adoptée par le candidat pour trouver une solution satisfaisante.

Laure BATAILLE / Eric GALERNE

Enseignants DCG/DSCG Lycée Jean Rostand - Caen

SAAS ET EXPERTISE COMPTABLE : QUELS ENJEUX ET QUELS BENEFICES POUR LES CABINETS ?

L'évolution vers des solutions SaaS (Software as a Service) est une option que **tout décideur se doit aujourd'hui d'envisager**. Composante la plus aboutie de la technologie du Cloud Computing, le **SaaS présente en effet de véritables opportunités** pour les entreprises. Dans les faits, il permet l'accès immédiat à distance à des applications hébergées et offre de nombreux avantages : souplesse, sécurité, maîtrise des coûts. Cette évolution technologique représente un réel enjeu pour votre cabinet d'expertise comptable.

Le SaaS vous offre la possibilité de vous **affranchir des contraintes d'une infrastructure informatique** tout en misant sur la **mobilité** de vos collaborateurs. Vous pouvez ainsi **mieux vous concentrer sur votre cœur de métier et gagner en productivité**. Au-delà des économies financières réalisées, vous **favorisez l'évolution de votre cabinet** grâce à une solution flexible. Le SaaS vous permet également de **mieux communiquer avec vos clients** et pourquoi pas d'envisager de nouvelles missions ?

Pourquoi passer en mode SaaS ? A chacun son métier : appuyez-vous sur l'expertise de spécialistes pour rester concentré sur votre cœur de métier !

« En optant pour une solution en mode SaaS, nous réalisons des économies en matière d'investissement et déléguons la maintenance et les mises à jour auprès de notre prestataire.

Un modèle qui nous garantit également la qualité des sauvegardes de données tout en nous offrant la possibilité d'évoluer au même rythme que notre cabinet, voire d'ouvrir un espace d'échanges sécurisés avec nos clients», témoigne Philippe B., expert-comptable associé à Limoges.

Pour accompagner votre cabinet d'experts-comptables dans le passage au Cloud Computing, Sage vous propose la mise à disposition de ses principales solutions de production et de conseil en mode SaaS. Son **offre SaaS** est une offre packagée au contenu attractif qui associe **rentabilité, sécurité et accessibilité** pour optimiser votre productivité.

« Le passage à nos solutions en mode SaaS est transparent pour nos clients et offre une grande souplesse et liberté dans le développement de votre cabinet. Ce modèle permet en outre une meilleure communication entre les clients et les experts-comptables qui peuvent échanger de manière sécurisée », précise Thomas White, Directeur Marketing Produits chez Sage Experts-Comptables.

A géométrie variable, les offres SaaS de Sage s'adaptent également au développement de votre activité. Elles permettent notamment d'élargir en toute simplicité le périmètre de vos missions en sélectionnant de nouvelles applications.

Sage : Une offre complète en mode SaaS

- La Production Comptable et Fiscale Coala
- La Production Sociale Coala
- Les outils de gestion et pilotage du cabinet
- Les solutions d'acquisition de données
- Les solutions de conseil Gescap

Selon une étude de Brocade réalisée auprès de 450 DSI à travers l'Europe en janvier et février 2011, 94% des entreprises qui utilisent déjà des services de Cloud Computing sont satisfaites des résultats.

Rejoignez-les, faites évoluer votre cabinet vers des solutions SaaS !

Retrouvez témoignages, livres blancs et informations supplémentaires sur : www.experts-avenir.com

Venez participer au débat sur Viadeo : www.experts-avenir.com/viadeo

Ou contactez Sage au 0 825 825 670 (0,15€ TTC la minute)

■ Véronique LOUWAGIE, une consœur engagée...

Bonjour Véronique, en tant qu'expert comptable, ton parcours est assez spécifique.

Peux-tu nous en décrire quelques aspects ?

Mon parcours n'est pas particulier en soi. Après mes différents stages, j'ai eu la chance d'obtenir mon diplôme d'Expertise Comptable avant l'âge de 25 ans. A cette même période, j'ai donné naissance à ma première fille.

En effet, tu allies, dès le plus jeune âge, vie professionnelle et vie privée.

Oui, tout à fait, sachant que 18 mois après la naissance de mon premier enfant, j'ai donné naissance à un garçon. Et ensuite 15 mois plus tard, ma dernière fille est née.

Une vie familiale qui se remplit, et tu as été amenée à changer de région géographique dès tes premières années professionnelles.

Non, pas vraiment, native de Haute-Normandie, j'ai fait mes études d'expertise comptable à Paris. Mariée à 20 ans, je suis partie vivre dans la région Centre, et suis ensuite revenue en Normandie, à L'Aigle, où j'exerce mon activité. En juin 1988, dans le cadre d'une cession partielle du Cabinet d'expertise-comptable dans lequel j'exerçais, je crée la société SEAG, Société d'Expertise et d'Analyse et de Gestion.

Alors, attends ... tu allies une vie professionnelle ambitieuse, une vie familiale mariée avec trois enfants, c'est bien ça ? C'est assez difficile de concilier les deux, surtout dans notre activité. Comment fais-tu ?

Oui, mais quand on aime, on ne compte pas. Le plaisir de pouvoir concilier sa vie professionnelle et vie privée conduit à tout mettre en œuvre pour réussir ce challenge.

Le Cabinet SEAG débute son activité en 1988 avec 5 collaborateurs. Ma sœur Sylvie Lemaître viendra me rejoindre pour travailler dans le Cabinet en septembre 1990.

Cette même année, il est décidé de créer un établissement secondaire à Sées, une situation qui nous paraît stratégique au sein du département de l'Orne.

Au cours de cette même période, Sylvie Lemaître réalise son stage d'Expertise-comptable et diplômée, elle s'associera, dans le cadre de la SEAG, en 2001. La situation du Cabinet avec deux sœurs associées étonne quelques fois.

Il est à noter que, compte tenu d'un air de ressemblance, certains clients effectuent une confusion entre l'une ou l'autre, lesquelles confusions ont créé quelquefois d'étonnantes surprises. Je fais partie des personnes qui pensent qu'il n'est pas possible de cloisonner différentes vies du type vie professionnelle, vie familiale et

privée, vie publique.

La situation que nous vivons entre Sylvie Lemaître, mon associée et ma sœur, et moi-même, montre qu'il est tout à fait possible de mener des vies professionnelles et des vies familiales à la fois épanouies et distinctes.

Dans notre profession où la masculinité « remportait » les principaux sièges, comment te positionnes-tu face à ces hommes ?

Je n'aime pas trop les propos féministes, qui conduisent à opposer ou comparer les hommes et les femmes au regard de stéréotypes que nous avons établis. Pour mémoire, en 1988, j'étais la seule femme expert-comptable dans notre département de l'Orne. Cette situation ne m'a pas empêché d'être élue à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes auprès de la Cour d'Appel de Caen en 2008, et de participer, en qualité de membre délégué, aux Commissions Communication et Commissions Développement à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Tu as bon nombre d'activités à ton actif, mais me caches-tu encore d'autres activités professionnelles ou d'autres mandats ?

Ayant goût à la vie des Collectivités Publiques, je réalise un mandat de Conseiller Municipal dans une commune rurale de la période 1983 à 1989.

Je décide en 1989 de ne pas renouveler ce mandat au regard d'une part, de la charge de famille de trois jeunes enfants et d'autre part, de la création du Cabinet.

En outre, je décide de m'engager dans le monde associatif, et suis notamment nommée à la présidence de l'Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques de l'Aigle de 1994 à 2003.

En 2001, je suis élue Conseillère Municipale de la ville de l'Aigle ainsi que Déléguée Communautaire à la Communauté de Commune du pays de l'Aigle jusqu'en 2008.

J'ai été candidate aux élections régionales de la région Basse-Normandie en 2004, sans succès.

Cette situation me conduira à me présenter de nouveau en 2010 aux élections régionales et à être élue Conseillère Régionale de Basse-Normandie.

Une nouvelle expérience d'avoir un mandat de proximité au travers, non pas d'une liste, mais sur sa propre personne me tenta. L'exercice particulier de mener une campagne dans le cadre d'un scrutin nominal m'a séduit.

Aussi, en janvier 2011, sur le canton de L'Aigle-Ouest, je me suis déclarée candidate

aux élections cantonales. La campagne très riche d'enseignement apporte un contact et une proximité forte avec les citoyens. Le 27 mars dernier, je suis ainsi élue Conseillère Générale.

Le fait de mener un engagement dans le cadre de Collectivités Territoriales qui peut être perçu comme un engagement politique, à côté d'une activité professionnelle, nécessite de bien distinguer ses comportements et ses prises de décisions.

L'engagement public est une passion, comme peut l'être l'exercice de notre profession. De la même manière que l'expert-comptable établit une relation riche et forte avec son client, l'élu réalise un échange individuel, ainsi qu'une écoute adaptée avec les citoyens. Dans les deux cas, il y a l'attente et la réponse. Certes, dans les deux situations, les réponses ne sont pas toujours évidentes. La similitude reste en tout cas l'écoute, l'attention, la prise en compte pour la réponse de la situation particulière de l'interlocuteur : client ou citoyen.

Je suis, à ce jour, persuadée que la réussite de l'être humain est en corrélation avec l'intérêt porté aux relations, aux liens que ceux-ci soient professionnels ou autres.

Lors de nos différents échanges, tu m'as également fait part de tes autres engagements. Tu vis tout ce que tu fais avec passion. Quels sont tes hobbies ?

Je tire de mes loisirs un goût passionné pour les voyages, j'ai eu l'occasion de faire, ces dernières années, des voyages passionnants du type parcours en moto de la route 66 aux Etats-Unis, voyages dans le sud de l'Australie, en famille au Mexique, motoneige en Finlande, Noël à Bombay, découverte des Caraïbes en catamaran...

Avec quelques amies, nous avons créé un club d'oénologie dont je suis la Présidente. Rattaché à une Fédération, ce club se réunit chaque mois, et c'est un véritable plaisir de parfaire nos connaissances au regard des arômes, saveurs, odeurs.

De notre métier découle beaucoup de période de stress, et avec une vie aussi remplie que la tienne, comment arrives-tu à accorder du temps à ta vie personnelle et tes proches ?

J'aime passer quelques bons moments de repos en Bretagne et profiter de la sérénité qu'offrent les navigations en mer.

C'est avec un grand plaisir que j'ai passé ces quelques lignes en ta compagnie, et te remercie pour ta générosité et ton temps. Merci à toi et ton parcours exceptionnel qui donnera encore plus envie à nos consœurs et confrères de s'engager dans la vie publique et ainsi faire rayonner notre profession d'expert comptable !

(Interview réalisée par T. ONNO)

■ Mouvements du tableau

SESSION DU CONSEIL DU 16 DECEMBRE 2010

EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

ACKER Romain - AMATEOS - ROUEN
HUGUERRE Nathalie - AXE CONSEILS EXPERTISE
CABINET LAINE DEBRAY - BOIS GUILLAUME

MODIFICATION DU NOM USUEL

Madame Valérie HEMMEN-DUBOC souhaite apparaître sur le tableau sous le nom usuel HEMMEN

INSCRIPTION SECONDAIRE

PIERA Marc-Henri - ACA-95 - GISORS

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

JOUREN François - CAEN
à effet du 30 septembre 2010

JOLYS Paul - BOLBEC - à effet du 1er janvier 2011

INSCRIPTION SECONDAIRE

TARONI Alain - ALENCON - à effet du 1er janvier 2011

EXPERT-COMPTABLE SALARIE

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

BAUDIN Philippe - AEXO DUPONT - CAEN
D'ARVIEU Servane - CABINET KRIBS SA - SAINT CONTEST
PASQUIER Dominique - ADAM DEMOUCY ET ASSOCIES
ROUEN - MONT SAINT AIGNAN
FRASZCZAK Adeline - NORMANDIE EXPERTS ET
CONSULTANTS ASSOCIES - NECA - MONT SAINT AIGNAN
LAVENU BUREL Marie - SEC FABRICE CASTEL - LE HAVRE

MODIFICATION DU NOM USUEL

Madame Magali MAUVIEL souhaite apparaître sur le tableau sous le nom usuel RIVIERE - MAUVIEL

INSCRIPTION SECONDAIRE

BEAUDUCCEL Sébastien - STREGO - ALENCON

CHANGEMENT DE LA SECTION EXPERT-COMPTABLE SALARIE A EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT

RIVIERE - MAUVIEL Magali - AVRANCHES
JEROME Lucie - AXE CONSEILS EXPERTISE
CABINET LAINE DEBRAY - ROUEN

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

JEANNE Jean-Philippe - SEC BURETTE - ROUEN
Décédé le 14 Octobre 2010

SESSION DU CONSEIL DU 15 MARS 2011

EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

VEDIE Alexandre - CABINET OLLIVIER & ASSOCIES - BARENTIN
ANDRE Arnaud - SOCIETE NORMANDE D'AUDIT - BOIS GUILLAUME
HERICHER Laurent - AUDIT COMPTABILITE CONSEIL MONTVILLIERS - ACCM - MONTVILLIERS
SALAÜN Nadège - FIDUCIAIRE NATIONALE D'EXPERTISE COMPTABLE - FIDEXPERTISE - MORTAGNE AU PERCHE

INSCRIPTION SECONDAIRE

OMINES Marie-Pierre - EXCODIS - MONT SAINT AIGNAN
MAJOU Jean-Maurice - ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE DU LITTORAL ATLANTIQUE - A.G.C.L.A. - GRANDCAMP-MAISY

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

MOULIN Franck - SECAG - DONVILLE LES BAINS
Décédé le 23 janvier 2011.

BOURGUET Daniel - IN EXTENSO SOCOGEC - ALENCON - à effet du 1er janvier 2011

INSCRIPTION SECONDAIRE

GUERIN Dominique - AGC IGAM - SAINT MARTIN DES CHAMPS - à effet du 16 Décembre 2010

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

AMATEOS - ROUEN
Responsable ordinal : Romain ACKER

AUDIT CONCEPT - SAINT ANDRE SUR CAILLY

Responsable ordinal : Laurent WALBROU

AUDIT-CONSEIL-HEXAGONE - HOUPPEVILLE

Responsable ordinal : Philippe LAMBERT

SICOMORE EXPERTISE - ROUEN

Responsable ordinal : Rodolphe BERLEMONT

SYSTOL - BOIS-GUILLAUME

Responsable ordinal : Franck DUCLOS

AUDEVA EXPERTISE COMPTABLE - POSES

Responsable ordinal : Pascal DEVRIESE

FIDEIS - SAINT-CONTEST

Responsable ordinal : Vincent GAMBET

SOLIAxis - EVREUX

Responsable ordinale : Caroline MOREAU

BRUNO CHESNE ET ASSOCIES - SAINT CONTEST

Responsable ordinal : Bruno CHESNE

INSCRIPTION SECONDAIRE

FIDUCIAIRE PARISIENNE ROUENNAISE - BONSECOURS
Responsable ordinale : Marc-Olivier CAFFIER

AUDITEURS CONSEILS ASSOCIES VAL D'OISE - ACA - 95 - GISORS

Responsable ordinal : Marc-Henri PIERA

AXE CONSEILS EXPERTISE - CABINET LAINE DEBRAY - ROUEN

Responsable ordinale : Lucie JERÔME

FITECO - FORGES LES EAUX

Responsable ordinal : Dominique HUE

FITECO - PONT SAINT PIERRE

Responsable ordinal : Dominique HUE

LAISNE Jean-Claude - SONORCO - SAINT HILAIRE DU

HARCOUET - A effet du 31 décembre 2010

VAN DEN BERGH Francis - GEXCO NORD OUEST -

EVREUX - A effet du 6 décembre 2010

INSCRIPTION SECONDAIRE

DUVAL Germain - VIRE - A effet du 31 décembre 2010
DUVAL Germain - BAYEUX - A effet du 31 décembre 2010

DAVO Jean-Michel - FINEA AUDIT - DEAUVILLE

A effet du 31 décembre 2010

SAUVE Jean-Luc - AGC 60 - GISORS

A effet du 31 décembre 2010

SUSPENSION

INSCRIPTION PRINCIPALE

DE VANSAY Thibaut - SAINT DESIR
A effet du 31 décembre 2010

TRANSFERT

VERS LE CONSEIL REGIONAL DE PARIS ILE DE FRANCE

AUBAULT Jean-Marc - KPMG SA - LEVALLOIS-PERRET -
A effet du 15 novembre 2010.

RADIATION

INSCRIPTION SECONDAIRE

EXQUAL - SAINT ROMAIN DE COLBOSC
à effet du 16 décembre 2010
KPMG SA - EU - à effet du 16 décembre 2010
KPMG SA - CLEON - à effet du 16 décembre 2010

SOCIETES DE PARTICIPATION D'EXPERTISE COMPTABLE

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

TRITANHO - AVRANCHES
Responsable ordinale : Magali RIVIERE - MAUVIEL

PASCAL SIMONNEAU PARTICIPATIONS - AGNEAUX

Responsable ordinal : Pascal SIMONNEAU

EURL SLEC - SAINT OUEJN LE HOUX

Responsable ordinal : Sandrine LECOQ

ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITE ET SALARIES

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

AGC COGEDIS FIDEOR - BERNAY
Responsable ordinal : Michel HOBE

EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

INVALIDATION

GEFFROY Johann - LE HAVRE
Documents de stage manquants

TRANSFERT

VERS LE CONSEIL REGIONAL DE PARIS ILE DE FRANCE

FABULET Anne - à compter du 6 décembre 2010

CHANGEMENT DE MAITRE DE STAGE OU CO-MAITRE DE STAGE

COULDIATI Prosper - à compter du 1er septembre 2010
Maitre de stage : Sébastien RETAUX

REINSCRIPTION

YARD Mathieu - à compter du 18 octobre 2010
Maitre de stage : Bruno RENEE

SUSPENSION

DEUXIEME ANNEE

OBLIN Jérôme - à compter du 1er mai 2010

DEMISSION

ECOLASSE Manfred - à compter du 17 septembre 2010

EXPERT-COMPTABLE SALARIE

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

BLONGUEMART Catherine - CABINET LONGUEMART
CONSEILS & ASSOCIES - ROUEN
DERENNE Laurent - FITECO - CAEN
CHATELET Bruno - SEAG - VERNEUIL SUR AVRE
JEANNE David - CABINET PHILIPPE CHERNIER -
SAINT AUBIN SUR SCIE
MARC Jean-Rodolphe - MAZARS - LE HAVRE

CHANGEMENT DE LA SECTION EXPERT-COMPTABLE SALARIE A EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT

CRIBIER Nicolas - CHRISTIAN BENARD EXPERTISE
COMPTABLE - BERNAY
LAVALE ROLLIN Cécile - GROUPE LAVALE SOHACO
AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE - LE HAVRE
LE CLERC Joëlle - NORMECO - MONT SAINT AIGNAN

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

JEANNE Jean-Philippe - SEC BURETTE - ROUEN -
Décédé le 14 octobre 2010

LEPELTIER Samuel - KPMG SA - HEROUVILLE ST CLAIR -
A effet du 31 décembre 2010

TRANSFERT

DU CONSEIL REGIONAL DE PAYS DE LOIRE
CHOUISNARD Dolores - IN EXTENSO SOCOGEC - CONDE
SUR SARTHE.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

INSCRIPTION

INSCRIPTION SECONDAIRE

FIDUCIAIRE NATIONALE D'EXPERTISE COMPTABLE -
FIDEXPERTISE - MORTAGNE AU PERCHE
Responsable ordinaire : Nadège SALAÛN

FIDUCIAIRE NATIONALE D'EXPERTISE COMPTABLE -
FIDEXPERTISE - BELLEME
Responsable ordinaire : Nadège SALAÛN

FITECO - EVREUX
Responsable ordinal : Francis DORANGE

FITECO - PACY SUR EURE
Responsable ordinal : Patrick LAVENAS

FITECO - IVRY LA BATAILLE
Responsable ordinaire : Ghislaine GARDEMBAS

FITECO - GAILLON
Responsable ordinaire : Isabelle CHOPIN

FITECO - VERNON
Responsable ordinal : Francis DORANGE

EXCODIS - MONT SAINT AIGNAN
Responsable ordinaire : Marie-Pierre OMNES

COLLIN JJ SARL - GRANVILLE
Responsable ordinal : Jean-Jacques COLLIN

CO-PILOTES - AVRANCHES
Responsable ordinal : Frédéric TILLARD

CABINET BLOIS - EZY SUR EURE
Responsable ordinal : Bertrand BLOIS

FIGESCO AUDIT - LA FRENAÏE
Responsable ordinal : Eric PRINS

SOFICOM - LE HAVRE
Responsable ordinal : Laurent ROUSSELOT

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

FRANCECO - FITECO - EVREUX - A effet du 15 mars 2011
A E C - PONT AUDEMER - A effet du 15 mars 2011
ALLIANCE EXPERTISE ET CONSEIL - PONT AUDEMER -
A effet du 31 décembre 2010
ACCDM - GRANVILLE - A effet du 31 décembre 2010
SAGEX NORMANDIE - BONSECOURS -
A effet du 31 décembre 2010
AUDIT'EURE - EVREUX - A effet du 31 décembre 2010
SONORCO - SAINT HILAIRE DU HARCOUET -
A effet du 15 mars 2011

INSCRIPTION SECONDAIRE

SOCOGERE - MORTAGNE AU PERCHE -
A effet du 15 mars 2011
FRANCECO - FITECO - PACY SUR EURE -
A effet du 15 mars 2011
FRANCECO - FITECO - IVRY LA BATAILLE -
A effet du 15 mars 2011
FRANCECO - FITECO - GAILLON -
A effet du 15 mars 2011
FRANCECO - FITECO - VERNON -
A effet du 15 mars 2011
CECOMA - CARPIQUET - A effet du 31 décembre 2010
CABINET WINDELS ET ASSOCIES -
HEROUVILLE SAINT CLAIR - A effet du 31 décembre 2010
FINEA AUDIT - DEAUVILLE - A effet du 31 décembre 2010
IN EXTENSO SECAG - COUTANCES -
A effet du 31 décembre 2010
AUDIT'EURE - EZY SUR EURE -
A effet du 31 décembre 2010
SONORCO - MORTAIN - A effet du 15 mars 2011
SONORCO - SOURDEVAL - A effet du 15 mars 2011

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

« SA COLIN ET ASSOCIES » devient « SAS COLIN ET
ASSOCIES »
« SA SOCOMEX » devient « SOCOMEX »

CHANGEMENT DE LA SECTION SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE A SOCIETE DE PARTICIPATION D'EXPERTISE COMPTABLE

ELG EXPERTISE ET FINANCES - MONT SAINT AIGNAN

ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITE ET SALARIES

INSCRIPTION

INSCRIPTION SECONDAIRE

COGEDIS FIDEOR - SAINT HILAIRE DU HARCOUET
Réfèrent déontologique : Michel HOBE

COGEDIS FIDEOR - MORTAIN
Réfèrent déontologique : Michel HOBE

COGEDIS FIDEOR - SOURDEVAL
Réfèrent déontologique : Michel HOBE

AGC DE L'EURE - PONT AUDEMER
Réfèrent déontologique : Florence MILLOT

ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE DU
LITTORAL ATLANTIQUE - A.G.C.L.A. - GRANDCAMP-MAISY
Réfèrent déontologique : Jean-Maurice MAJOU

EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

INSCRIPTION

STAGE A TEMPS COMPLET EN CABINET

ADAM Bérengère - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Aymeric DORMEAU

BEAUFILS Aurélie - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : François LAMY

CHATEL Michel - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Philippe CHARRIER

DOUABIN Sylvain - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : François DINEUR

FECAMP Yannick - 2 ans à compter du 1er Mars 2011
(DSCG incomplet)
Maître de stage : Sylvain GRAINDORGE

FOLLET Aurélien - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : François BOUTIN

GAUFRETEAU Eric - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Joëlle LEVAVASSEUR (B3 Ter)
Co-Maître de stage [expertise comptable et habilité CAC] :
Maryline HALOCHE

GHARBI Anissa - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Karine MALLEVILLE
Maître de stage habilité CAC : Monique THIBAUT

LAPORTE Mathieu - 13 Bd Weygand - 14000 CAEN
2 ans à compter du 1er Mars 2011 (DSCG incomplet)
Maître de stage : M. François DINEUR

MARTI David - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Bruno CHESNE

MERCIER Laurent - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Jean-Max YVER

ROUSSEL Ludovic - 2 ans à compter du 1er Mars 2011
(DSCG incomplet)
Maître de stage : François BOUTIN

SOW Aïda - 3 ans à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Jean-Claude GIRAULT

REINSCRIPTION

VIDAL Anne - En 2ème année à compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Philippe BAZIN

POURSUITE DU STAGE EN CABINET

REUSSITE AUX UV MANQUANTES DU DSCG

BOUVIER Cédric - A compter du 1er Janvier 2011
Maître de stage : Manuel LE ROUX

BURCK Danielle - A compter du 1er Janvier 2011
Maître de stage : Sylvain GRAINDORGE

DUGAUGUEZ Pierre - A compter du 1er Mars 2011
Maître de stage : Hervé DOISY

GAUDE Lise - A compter du 1er Septembre 2011
Maître de stage : Patrick PROVOST
Maître de stage habilité CAC : Thierry FEMEL

LAILLET DE MONTULLE Sébastien -
A compter du 1er Janvier 2011
Maître de stage : Tony ADAM

MAJOU Nidhal - A compter du 1er Janvier 2011
Maître de stage : Pascal CHAVOUTIER

POURSUITE DU STAGE A L'ETRANGER

THIBOUT CURTINHA Jonathan - En 2ème année à compter
du 1er Janvier 2011 - pour 1 an
Maître de stage : Dondu IPEK (Diplômée du DEC Français
- Inscrite auprès de l'Autorité Fédérale de Surveillance en
matière de Révision (ASR SUISSE - PRICE WATERHOUSE
COOPERS)

CHANGEMENT DE MAITRE DE STAGE OU CO-MAITRE DE STAGE

NOMINATION D'UN MAITRE DE STAGE HABILITE CAC

CHAUVEL Thibaut
Depuis le 1er Septembre 2010 - Maître de stage : Richard ELIE
A compter du 1er Janvier 2011 - Maître de stage habilité
CAC : Jean-Max YVER

MUNHOVEN Gautier
Depuis le 1er Janvier 2010 - Maître de stage :
Franck VILLALARD
A compter du 1er Janvier 2011 - Maître de stage habilité
CAC : Catherine LAVALLEY

BURCK Danielle
Depuis le 1er Janvier 2010 - Maître de stage :
Sylvain GRAINDORGE
A compter du 1er Janvier 2011 - Maître de stage habilité
CAC : Stéphane DELVECCHIO (PARIS)
(EN ATTENTE DE LA CONFIRMATION)

SUSPENSION

PREMIERE ANNEE

PERIER Geneviève - A compter du 1er Janvier 2011

DEUXIEME ANNEE

DELAMOTTE Juliette - A compter du 1er Janvier 2011
PASQUIER Sandrine - A compter du 1er Janvier 2011

UV DU DSCG MANQUANTES

PREMIERE ANNEE

DUPONT Christelle - A compter du 1er Septembre 2011
ESCANDRE Fabien - A compter du 1er Mars 2011
LECONTE Jean-Philippe - A compter du 1er Janvier 2011
MINE Maude - A compter du 1er Janvier 2011
PERON Frédéric - A compter du 1er Janvier 2011
ROYNEL Caroline - A compter du 1er Janvier 2011
YARD Mathieu - A compter du 18 Mars 2011

DEUXIEME ANNEE

MORTEVILLE Jérôme - A compter du 1er Mars 2011

DEMISSION

WEISS Patrice - A compter du 28 Février 2011

SESSION DU CONSEIL DU 17 MAI 2011

EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

LECOMTE Reynald - EXQUAL - LE HAVRE
VALOGNES Stéphanie - FIDEXPERTISE - CHERBOURG

EXPERT-COMPTABLE SALARIE

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

ORANGE Floriane - SARL CABINET MARTINI - ROUEN
LEPELLEY Laëtitia - SA LECOEUR LEDUC ET ASSOCIES - SAINT-CONTEST
BARRÉ Aline - AGICOM - MONT SAINT AIGNAN
THULLIER Céline - AGICOM - ESCRIPTION SECONDA

CHANGEMENT DE LA SECTION EXPERT-COMPTABLE SALARIE A EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT

COUSSIN François-Xavier - SEC BURETTE - ROUEN
BRIERE Véronique - DEC PORTE OCEANE - LE HAVRE
DELAUNAY Sabrina - SA LECOEUR LEDUC ET ASSOCIES - SAINT-CONTEST

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

LORIAUX Marc - AEXO DUPONT - CAEN
A effet du 31 mars 2011

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

SC EXPERTISE 76 - SAINT ANTOINE LA FORET
Responsable ordinale : Cécile SOURGET

INSCRIPTION SECONDAIRE

GROUPE FIDORG - DEAUVILLE
Responsable ordinal : Marc CAMPAN

SOCIETE FIDUCIAIRE DE NORMANDIE - SOFINOR - ELBEUF
Responsable ordinal : Marc DARIEL

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

SONORCO - SAINT HILAIRE DU HARCQUET
A effet du 17 mai 2011

INSCRIPTION SECONDAIRE

SONORCO - MORTAIN
A effet du 17 mai 2011

SONORCO - SOURDEVAL
A effet du 17 mai 2011

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

«SC BRUNO CHESNE ET ASSOCIES» devient «SC CABINET BRUNO CHESNE ERIC PRINS ET ASSOCIES»

ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITE ET SALARIES

RADIATION- ARTICLE 83 TER

TRUBLET Marie-Ange - AVRANCHES

A effet du 1er janvier 2011.

GUYOMARD JOELLE - L'AIGLE

A effet du 1er janvier 2011.

INSCRIPTION

INSCRIPTION SECONDAIRE

COGEDIS FIDEOR - SAINT HILAIRE DU HARCQUET
Réfèrent déontologique : Michel HOBE

COGEDIS FIDEOR - MORTAIN

Réfèrent déontologique : Michel HOBE

COGEDIS FIDEOR - SOURDEVAL

Réfèrent déontologique : Michel HOBE

EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

INVALIDATION

PELTIER Sophie

TRANSFERT

VERS LE CONSEIL REGIONAL DE PARIS ILE DE FRANCE

IHADADENE Yann Arab - à compter du 1er Avril 2011
Maître de stage : Arnaud MOULIN

POURSUITE DU STAGE EN CABINET

REUSSITE AUX UV MANQUANTES DU DSCG

CHAPON Bérangère - à compter du 1er Janvier 2011
Maître de stage : Brigitte LEFEVRE

CHANGEMENT DE MAITRE DE STAGE OU CO-MAITRE DE STAGE

BOUVIER Cédric - à compter du 15 Février 2011
Maître de stage : Catherine LAVALLEY

THOMAS Etienne - à compter du 15 Janvier 2011

Maître de stage : Olivier LEGUE

Maître de stage habilité CAC : Franck LAMOTTE

NOMINATION D'UN MAITRE DE STAGE HABILITE CAC

QUENEY Arnaud
Depuis le 1er Mai 2010 - Maître de stage :
Franck VILLALARD

A compter du 1er Janvier 2011 - Maître de stage habilité
CAC : Frédéric TILLARD

LEFEVRES Céline

Depuis le 1er Mai 2010 - Maître de stage :

Florence CHIBOURG

Co-Maître de stage : Patrick VANDAMME

A compter du 1er Mai 2010 - Maître de stage habilité

CAC : Joël BOISGONTIER (Commissaire aux Comptes
à LAVAL)

SUSPENSION

INTERRUPTION POUR CONGES MATERNITE

SALOUX Amélie - du 1er Avril 2011 au 30 Septembre 2011

PREMIERE ANNEE

COULIDIATI Prosper - à compter du 1er Juin 2011

GESLIN Yannick - 3 ans à compter du 1er Septembre 2011
Maître de stage : Jean-Marie VANDERGUGHT

LE HIR Sophie - 3 ans à compter du 1er Septembre 2011
Maître de stage : Dany SEBIRE

LECONTE Stéphanie - 3 ans à compter du 1er Septembre 2011

Maître de stage : Philippe CHARRIER

LEVESQUE Céline - 2 ans à compter du 1er Septembre 2011
Maître de stage : Hervé MENARD
(DSCG incomplet - UV4 manquante)

MAHE Xavier - 2 ans à compter du 1er Septembre 2011

Maître de stage : Alain BURETTE

(DSCG incomplet - UV 6 manquante)

POTELAIN Renaud - 3 ans à compter du 1er Septembre 2011

Maître de stage : Régis GUILLON

Maître de stage habilité CAC : Yannick OLLIVIER

CHANGEMENT DE MAITRE DE STAGE OU CO-MAITRE DE STAGE

JOUAUX Aurélie - A compter du 1er Avril 2011
Maître de stage : Claire FOURNIER

LOUJL Lamy - A compter du 3 Mars 2011

Maître de stage : Olivier LEFORT

NOMINATION D'UN MAITRE DE STAGE HABILITE CAC

LE SAUX Nathalie
Depuis le 1er Mars 2008 - Maître de stage : Serge QUESNE
A compter du 1er Décembre 2009 - Maître de stage habilité
CAC : Olivier GUILLLOT

SUSPENSION

DEUXIEME ANNEE

GIRARD Gil Chloé - A compter du 1er Juillet 2011

BOSSARD David - A compter du 1er Juillet 2011

DEMISSION

OBLIN Jérôme - A compter du 1er Mai 2011

SESSION DU CONSEIL DU 4 JUILLET 2011

EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT

INSCRIPTION

INSCRIPTION SECONDAIRE

GUERIN Jean-Eudes - UNI CJE GUERIN - SAINT AUBIN SUR MER

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

TARDIVEL Michel - AD VALORIS EXPERTISE ET CONSEIL - AVRANCHES
A effet du 31 mai 2011.

TACHER Jean-Louis - TACHER ET ASSOCIES - FALAISE
A effet du 30 Avril 2011.

EXPERT-COMPTABLE SALARIE

CHANGEMENT DE LA SECTION EXPERT-COMPTABLE SALARIE A EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT

PAIN Cyrille - CABINET BECRET ET ASSOCIES - ROUEN

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

INSCRIPTION

INSCRIPTION PRINCIPALE

UNI CJE GUERIN - SAINT AUBIN SUR MER

INSCRIPTION SECONDAIRE

SEGECA - BERNAY
SEGECA - LISIEUX
SEGECA - THIBERVILLE

RADIATION

INSCRIPTION PRINCIPALE

SONORCO - SAINT HILAIRE DU HARCQUET
A effet du 4 juillet 2011

FID/AUDIT - CAEN

A effet du 4 juillet 2011

INSCRIPTION SECONDAIRE

SONORCO - MORTAIN
A effet du 4 juillet 2011

SONORCO - SOURDEVAL

A effet du 4 juillet 2011

SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION DU COMMERCE ET DES AFFAIRES
SEGECA - BERNAY
A effet du 4 juillet 2011.

SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION DU COMMERCE ET DES AFFAIRES
SEGECA - LISIEUX
A effet du 4 juillet 2011.

SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION DU COMMERCE ET DES AFFAIRES
SEGECA - THIBERVILLE
A effet du 4 juillet 2011.

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE

SOCGERE - BOLBEC

A effet du 4 juillet 2011

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

«PERL DEVELOPPEMENT GOURNAY»
devient «PERL DEVELOPPEMENT»

ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITE ET SALARIES

INSCRIPTION

INSCRIPTION SECONDAIRE

COGEDIS FIDEOR - SAINT HILAIRE DU HARCQUET
Réfèrent déontologique : Michel HOBE

COGEDIS FIDEOR - MORTAIN

Réfèrent déontologique : Michel HOBE

EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

INSCRIPTION

STAGE A TEMPS COMPLET EN CABINET

ENAJT Emilie - 2 ans à compter du 1er Septembre 2011
Maître de stage : Salim KHELFI
(DSCG incomplet - UV4 manquante)

■ L'expert comptable et le monde viticole.

10 questions pour tester vos connaissances acquises avec le dossier du précédent numéro En Direct (31)

Question 1

Le second stade de production est celui de la transformation du raisin

- a. en vin clair
- b. en moût
- c. en vin

Question 2

Lors de la détermination des coûts de pressurage et de vinification : l'amortissement du matériel, l'entretien, le traitement œnologique à façon, la main d'œuvre salariée sont pris en compte. Le coût de revient est déterminé à l'hectolitre, selon quelle règle de conversion ?

- a. un HL = 160 kilos de raisins*/1,02
- b. un HL = 300 kilos de raisins*/1,02
- c. un HL = 160 kilos de raisins*/2.05

Question 3

Pour la détermination du coût total dû, le volume de vin devra être corrigé du volume des lies retirées des différentes fermentations. Le taux à appliquer est réglementé. Il est de

- a. 3%
- b. 15%
- c. 1.5%

Question 4

Lorsqu'un groupement foncier viticole (GFV) achète les vignes, il les donne à bail au viticulteur. Pour bénéficier du régime de faveur, les vignes doivent être baillées à long terme. Sur quelle période au minimum ?

- a. 9 ans
- b. 18 ans
- c. 25 ans

Question 5

Pour le vin en primeur dans le bordelais, une propriété récolte les raisins, élève le vin sur une période qui peut aller entre

- a. 12 et 36 mois
- b. 6 et 8 mois
- c. 4 à 24 mois

Question 6

Un vin Corsé est

- a. Un vin riche en alcool et en extrait sec
- b. Un vin riche en alcool, bien constitué, qui procure un sentiment de bien-être, sans pour autant monter à la tête
- c. Un vin riche en alcool et qui monte à la tête

Question 7

Combien y-a-t-il de cépages à travers le monde

- a. 2 000
- b. 6 000
- c. 15 000

Question 8

Le disque est la partie supérieure du vin contenu dans le verre. Pour avoir un bon indice sur la qualité du vin, il doit être

- a. brillant
- b. mat
- c. irisé

Question 9

A quel stade, l'arôme ou bouquet secondaire apparaît-il

- a. la vinification
- b. en cours de fermentation
- c. pendant le vieillissement

Question 10

Qu'est ce qu'un vin gras :

- a. onctueux, impression de douceur
- b. qui manque d'équilibre, trop de sucre par rapport à l'alcool et à l'acidité
- c. doux, légèrement sirupeux, souvent capiteux

Réponses : 1 : b ■ 2 : a ■ 3 : c ■ 4 : b ■ 5 : a ■ 6 : a ■ 7 : b ■ 8 : a ■ 9 : c ■ 10 : a.